

Compte-rendu de la Réunion hebdomadaire d'Act Up-Paris

du 11 janvier 2018

Près de 55 personnes présentes dont près de 20 nouveaux ELLES

Feedbacks (20')

- **Noël Solidaire (6.30') drass et clovis**

Déjeuner et thé dansant, organisé par Act Up-Paris le 25 décembre, aux ateliers Artelles, à destination des séropositifVEs et LGBT précairEs et isoléEs, pour ne pas se retrouver seul ce jour-là.

De 10h à 00h : Accueil des 25 personnes pour le repas, puis thé dansant en milieu d'après midi, autour d'une 60aine de personnes passées, ce qui montre le besoin d'organiser ces moments.

Repas préparé par l'équipe organisatrice d'Act Up et d'autres personnes qui ont participé au repas et se sont proposées le jour même dès le matin.

Personnes venues par différents biais et d'horizon différents, dont la permanence d'Aides de l'ACVS, bonnes interactions (échanges de téléphone etc), très bon repas

Drass : pour l'année prochaine, si on refait la même chose, proposition reçue d'une salle de 60 couverts assis par une assoc de quartier, y réfléchir

- **Ouverture du don de moelle osseuse aux HSH (3') rémy**

La révision des critères d'inclusion des donneurs au don du sang, qui a vu les homos-bis-HSH être autorisés à donner leur sang sous condition d'abstinence d'un an de tous rapports entre hommes dans le cadre du don de sang total et d'un partenaire dans les 4 mois comme les hétéros assorti d'une mise en quarantaine du don dans le cadre du don de plasma, a eu un impact sur le don de moelle osseuse. Les arrêtés entre les deux dons sont liés parce qu'il s'agit dans les deux cas de produits sanguins.

Début 2017, l'agence de biomédecine (ABM) a convié les associations de la boucle de travail sur la révision des critères sur le don du sang pour la révision pour le don de moelle osseuse. Le travail, qui s'est très bien passé, a abouti à l'égalité des critères d'inclusion entre homos-bis et hétéros, proposition de départ de l'ABM, s'appuyant les tests de dépistage répétés à chaque moment de la procédure (inscription, compatibilité receveurSE trouvéE, don envisagé), sur l'implication du donneur envers unE receveurSE identifiéE.

Cette mesure entrera en vigueur le 15 janvier. Décret d'application :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000209553>

<http://ansm.sante.fr/Decisions/Generiques-biosimilaires-medicaments-en-acces-direct-depot-de-publicite-PSL-MDS-bonnes-pratiques-Bonnes-pratiques/Decision-du-21-12-2017-modifiant-l-arrete-du-16-decembre-1998-modifie-portant-homologation-des-regles-de-bonnes-pratiques-relatives-au-prelevement-au-transport-a-la-transformation-y-compris-la-conservation-des-cellules-souches-hematopoiétiques-issues-du-corps-humain-et-des-cellules-mononucleées-sanguines-utilisées-a-des-fins-therapeutiques>

Un cp est en préparation, se félicitant de cette révision et appelant l'EFS à prendre modèle sur l'ABM.

- **Ouverture des soins funéraires aux séropositifVEs VIH/Hépatites virales (5') mikael (mkl)**

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et au terme d'une longue bataille, les soins de conservation (de thanatopraxie) sont autorisés pour les séropositifVEs au VIH et aux hépatites virales.

Les soins de conservation définis dans le décret n°2017-983 du 10 mai 2017

(<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/10/AFSP1703905D/jo/texte>),

Condition de réalisation des soins de conservation à domicile : (décret n°2017-983 du 10 mai 2017

(<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/10/AFSP1703905D/jo/texte>) et arrêté du 10 mai

2017 (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/5/10/AFSP1703920A/jo/texte>))

pdf du certificat de décès modifié :

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000035388290

La crainte maintenant est l'attitude de certainEs thanatopracteurRICEs, qui peuvent refuser de pratiquer ces soins sur des séropos, s'ils viennent à connaître leur statut sérologique. On se souvient de la pétition d'un petit syndicat du secteur lancée dans l'été.

Un observatoire des refus de soins funéraires va être lancé très prochainement par Act Up-Paris sur une page dédiée sur notre nouveau site internet ; les textes sont prêts.

Fred N. ne veut plus répondre aux interviews sur ce sujet, pour passer à un autre chapitre de sa vie, sauf s'il y a des refus de soins

Hélène : ça me fait vraiment plaisir pour fred et toutes les personnes dont on a vu le cercueil cloué. Rappel que la France était le seul pays à pratiquer cette interdiction.

Points (1h50)

- **PMA (35') mkl**

Dans le cadre de la révision des lois de bioéthiques pour début 2019, la PMA, la conservation des ovocytes et l'euthanasie seront étudiés. Les États généraux de la bioéthique seront lancés le 18 janvier prochain, par une série de vastes consultations par des comités régionaux, puis des auditions devant une assemblée, jusqu'à la remise d'un rapport début 2019 aux parlementaires qui statueront par une loi.

Une interasso en IDF s'est constituée, sur invitation d'Act Up en septembre.

Lors de la dernière réunion, plusieurs actions ont été décidées :

une opération taguage/bombage d'affiches le **Dimanche 14 janvier à 18h (lieu à préciser)**.

Un **CP commun aux alentours du 15 janvier** soit deux jours avant un colloque sur le "transhumanisme" (contre la pma et transphobe) organisé le 17 janvier dans une salle de conférence de l'assemblée nationale, réservée par une députée FN, François de Rugery n'a pas pu l'annuler.

Un **rassemblement le 17 janvier à midi** place Edouard Herriot (à côté du Palais Bourbon dans le 7ème), avec une mise en scène parodique « la fin du monde approche ».

Une Journée "partage des savoirs" sur la pma le mercredi 31 janvier au Centre lgbt de Paris

Proposition de Cp rédigé par l'Inter LGBT sur lequel statuer : à amender et signer

Ludo : Format de tribune, trop long pour un cp ; proposer de sortir ce texte en tribune

Suzanne : être plus percutant, moins de détails, être plus précis lors des interview

Pierre : faire des exigences à la fin du texte

Lucie : défoulement de haine de gratuite pas qu'en 2011 et 2013, mais encore aujourd'hui (polony, bastié sur les plateaux télé) : le rappeler

Axelle : but du cp : faire des les 1ères concernées soient incluses dans les débats

Fabrice : construire des coalitions plus larges (syndicats de la magistrature par ex) et trouver des médias larges. Apprendre de nos erreurs passées des débats autour du mariage pour touTEs.

Vote sur la co-signature du cp :

Pour 29

Contre 4

Abstention 7

On signe le cp

Boucle mail à constituer pour rédiger une intro actuppienne lors de notre diffusion du cp à sa sortie

- **Journée de solidarité avec les personnes trans incarcérées – 22 janvier (15') mkl**

Journée lancée par un détenu trans aux Etats-Unis. L'année dernière, Act Up-Paris a organisé à l'arrache un rassemblement devant la fontaine des Innocents, aux Halles. On était quelques dizaines, avec d'autres assoc trans. Acceptess-t avait organisé un atelier écriture de lettres pour les envoyer à des détenuEs trans.

On propose de refaire un rassemblement le lundi soir, 22 janvier.

Rien n'est prévu du côté des assoc trans, notamment d'Acceptess-t, qui est ok pour le rassemblement.

Hélène rappelle les violences conditions d'internement des personnes trans incarcéréEs, davantage encore pour les trans de couleur

Maxime : que font les usa autour de cette journée ? s'en inspirer
Site internet de compilation des événements autour, plusieurs modes d'actions

Xavier : sortir un cp mettant en avant l'impact du sida
Hélène peut rédiger une trame de cp mais veut bosser avec giovanna, pas le faire seule

Organisation interasso

Manue : faire circuler l'info de proposition d'organisation aux assoc de prisonnierEs

Ludo : ce Week end de formation du genepi ; l'OIP ; l'OII

Fabrice : toper la ministre de la santé et justice, pas intéressées alors qu'elles ont les mêmes données que nous ; processus de violences carcérales plus larges que sur les personnes trans

Jacques : lancer la comm' lundi pour toper les assoc trans d'ici le week end

Voter le rasso si on est plusieurs assoc et collectif (assoc trans, collectif de soutien à kara) et l'organiser dès lundi, avec dépôt en préfecture

Xavier : faire une action non déclarée

Manue : visibilité différente entre les deux types d'événements.

Vote

Rasso ou action si des assoc trans se joignent à nous d'ici lundi

Pour 35

Abstention 2

Assoc contactées par MKL

- **Fonctionnement des listes mails (15') mkl**

La liste interne d'Act Up-Paris d'information sur l'activité de l'association et de diffusion d'articles ayant trait à nos combats, actupnews, est actuellement modérée par le CA, sur décision du CA réuni mi-décembre, suite à une série de dysfonctionnements par des mails violents, accusatoires, attaquant des personnes nommément, des groupes ou l'association.

Débat sur la modération et sa prolongation

Il est demandé au groupe son avis sur poursuivre ou non cette modération et voir d'autres processus de transmission des infos.

Drass : re-responsabiliser tout le monde sur le rôle d'actupnews ; les débats sont inévitables ; créer une autre liste pour qu'elle soit un véritable espace de discussions

Janos : d'accord avec drass, mais continuer la modération

Xtophe, rémy, mkl (à diverses reprises) : Rappels effectués à plusieurs reprises sur le rôle de la liste, qui n'ont pas fait cesser les dysfonctionnements

Xtophe : le trop plein d'infos tue l'info ; la personne responsable de la perm droits sociaux est partie à cause de ces mails violents

Drass : modération est une forme de censure, surtout si le CA décide ce qui doit être publié : police de l'information ; en a fait l'expérience aujourd'hui sur l'ordre du jour de la rh sur une demande de point en rh, qui n'est pas passée sur actupnews

Rémy : ne pas créer une autre liste de débat , le débat est en rh, pas virtuel

Hélène : parle en tant que pénitente de la liste, parce que déjà punie par sabrina de non diffusion sur la liste pendant 15 jours, se demande pourquoi des textes très personnels ont pu passer et n'ont pas été bloqués avant. Une modération n'est pas une censure.

Marvin : mails diffusés sur actupnews, parce que pas d'autres moyens de parler du sujet

Thomas M.: contre la censure, si y a des débordements on sanctionne

Pierre : veut rappeler le contexte du mail de la commission migrations = le but est de dénoncer un nazillon qui prenait de la place dans l'assoc ; la modération de la liste assortie d'une convocation [par le CA] de certaines personnes [ayant soutenu le mail] avec risque de radiation, c'est de l'intimidation et une faute grave de la part du CA.

Suzanne : le CA est en droit d'agir parce que c'est statutairement son rôle, sinon il fallait en passer par la justice et la police pour dénoncer une personne et ses propos racistes

Fabrice : contextualiser ce qui s'est passé. Act up est représentatif de la société française traversée par des problèmes de xénophobie, au moment où toutes les digues contre le fascisme sont en train de tomber. Il est nécessaire de dénoncer les personnes.

Jacques : techniquement la modération prend du temps, passe par une plateforme dédiée, avec 3 mails d'annonce sur l'adresse sg@ pour chaque mail à modérer, par des personnes qui ont des disponibilités non extensives.

Mkl : dire que le mail a été mis sur actupnews, parce que pas d'autres moyens de parler du sujet, est absolument faux : l'objet de ce mail principal qui a provoqué cette modération, en apportant les preuves par captures d'écran de tweets incriminés pouvait être transmis par d'autres canaux, au CA directement et dès 2 mois avant, puisqu'ils étaient en possession de certaines personnes, et non 3 jours avant le 1^{er} décembre, déstabilisant les personnes qui organisaient la manif et le forum de la Fight Aids Paris Week. Ces mails provoquent un dégoût chez les militantEs, un désengagement, une série de départs de nouveauxELLES et même d'anciens, comme le responsable de la permanence droits sociaux.

Passer une partie de ses vacances à rédiger les lettres de convocation et à produire les recommandés à accusé de réception, on s'en serait bien passé.

Actupnews est une liste d'une extrême richesse pour tout le monde, qui fait prendre conscience aux militantEs des différentes commissions de l'ensemble des combats d'act up et pas seulement de ceux de leur commission. C'est dommage de se priver de cela, mais l'accumulation de mails problématiques à forcer à cette modération. Pas convaincu que les gens se modèrent d'euxELLES-même après la répétition de ces exemples.

Emilie : le ca aurait été informé un mois avant le mail ; c'est une question de forme, pas de fond

Drass : on répète les mêmes échanges qui ont eu lieu à la RH suivant la Fight Aids Paris Week de décembre. Il faut avancer et décider sur l'organisation à trouver

Ludo : l'espace de discussion est la rh, actupnews est un fil d'infos qui existe nulle part ailleurs depuis des années que je suis militant à act up, commissions travaillent pour poser les questions politiques et présenter leurs travaux et en débattre en rh.

Si ces modalités actuelles d'organisation ne conviennent plus au groupe actuel, il faut trouver d'autres manières de s'organiser.

Question de la défiance les unEs envers les autreEs. S'il n'y a pas de confiance entre les unEs, il faut poser un nouveau cadre.

Xtophe : chacunE a sa représentation de ce qu'est Act Up ; qu'est ce que c'est Act Up ? c'est pour lutter contre le sida et contre les discriminations (article 2 des statuts)

Si c'est pas le rôle qu'on veut qu'Act Up ait, il faut aller militer dans une autre assoc.

Clovis : relativiser le dévoiement d'actupnews, peu de mails contrevenant aux règles par rapport à la totalité des mails

Questionner les raisons de mails contrevenant autrement qu'une modération et une convocation menaçant de radiation

Carole : rappel de son mail de demande d'éclaircissement sur les raisons des convocations, leur déroulement et les conséquences suite aux votes du CA ; les convocations doivent être des appels au dialogue et non une tribune de juges

Demandes sur le format des convocations (carole, axelle, émilie)

Mkl, rémy : convocation sur la base de propos violents, d'attaques d'une personne, d'un groupe, de l'association, d'une déstabilisation du travail de l'association.

Convocations individuelles (des gens ne peuvent pas y assister), samedi 13 janvier à un horaire précis pour chacun, pour fournir des explications devant de membres du CA missionnés par le CA, à savoir Mkl, Rémy, Xavier, parce que les autreEs membrEs du CA ne voulaient pas venir les faire passer.

Suite à ces convocations, vote en CA pour chaque personne convoquée, sur les diverses possibilités laissées par les statuts :

Rien / Faute grave / Radiation

dans le règlement intérieur : au bout de 2 fautes graves par une même personne, possibilité de décider de radier la personne de l'association

suites du débat

Maxime : le CA cadre les militantEs ; censure parce que pas écouté

Salvi : nouveau à Act Up, mais sentiment que le résultat actuel c'est être pour ou contre la commission migrations ; tout n'a pas été dit lors de l'avant dernière rh de l'année

Ce n'est pas la commission migrations dans Act Up et le reste du monde, je ne suis pas le reste du monde.

Conflit latent dans l'assoc

**22h07, l'agente des Beaux-Arts vient fermer l'amphi, la RH est de fait terminée.
Aucune décision n'est prise sur le fonctionnement d'actupnews**

- **Séminaire 2018 d'Act Up-Paris (non traité)**

- **Nouveau site web (non traité)**

Le nouveau site internet d'Act Up-Paris a été mis en ligne après Noël. Il reste beaucoup de contenus à mettre en ligne et des redirections à faire depuis l'ancien site qui change d'url mais reste en archive.

Besoin de volontairEs

- **Participation d'Act Up-Paris au Printemps des Associations (non traité)**

les 7 et 8 avril 2018 à la Halle des Blancs Manteaux, 48 rue Vieille du Temple - 75004 Paris

Appels (5')

- **Reprise des commissions**

Sexpole lundi 15 janvier à 18h30 au local d'Act Up-Paris (LAUP)

Drogues mercredi 17 janvier à 18h30 au laup

Migrations (en attente de date)

Jeunesses (en attente de date)

Lgbtphobies (en attente de date)

meufS (en attente de date)

- **Mailing REACTUP dans les lycées (voir avec mkl)**

Collages de timbres à faire au local (1000 enveloppes)

Achat de timbres supplémentaires, par vignettes de 20 exemplaires sur les machines automatiques de bureaux de poste à faire 50 fois.

Appel à volontairEs